

VILLE
DE
MONTFRIN



30490 GARD

Commune de MONTFRIN
AVIS D'ENQUETE
Ouverture de l'enquête publique sur
la désaffectation de portions de chemins ruraux
et la création d'un chemin de substitution

Monsieur le Maire de MONTFRIN informe que par arrêté du 8 décembre 2023, il a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la désaffectation de portions de chemins ruraux et la création d'un chemin de substitution.

A cet effet Monsieur Jacques CIMETIERE a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur. L'enquête publique se déroulera en Mairie de MONTFRIN, 23 avenue Pierre Mendes France 30490 MONTFRIN, du lundi 8 janvier 2024 à 9 h au lundi 22 janvier 2024 à 17 h, inclus aux jours et heures habituelles d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur le registre, soit les adresser par écrit à l'attention du Commissaire Enquêteur en Mairie, soit par voie électronique (urbanisme@montfrin.fr).

Le Commissaire Enquêteur recevra le public à la Mairie :

- Le lundi 8 janvier 2024 de 9 h à 12 h
- Le lundi 22 janvier 2024 de 14 h à 17 h.

Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai de 30 jours à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de MONTFRIN pendant une durée d'un an.

Le projet d'enquête publique est également consultable sur le site internet de la commune : <https://montfrin.fr>